

LSF**Fiche
N° 1-007****CPSAS
informations*****TITRE : UN PARCOURS VERS LE BILINGUISME******NOM DE L'OUVRAGE : Texte prononcé à l'UNESCO au 3^{ème} Congrès International de surdité et santé mentale organisé par l'association GESTES le 15 septembre 1994******EDITEUR : « Signes de vie n°9 » de janvier-mars 1995******AUTEUR : Marc Bendayan***

Centre de Promotion Sociale Des Adultes Sourds -Institut National de Jeunes Sourds
254, rue Saint Jacques, 75005 PARIS

Tél/Minitel: 01.53.73.14.22 ou 24 – Fax: 01.53.73.14.17 – Email: cpsas@injs-paris.fr

Ce document est aussi disponible au site : www.injs-paris.fr rubrique : accompagnement



Bilinguisme

Un parcours vers le bilinguisme

Marc Bendayan

Le texte qui suit a été prononcé à l'UNESCO au cours du 3ème congrès international de surdité et santé mentale organisé par l'association GESTES (Groupe d'Etudes Spécialisé "Thérapies et Surdités") le 15 décembre 1994. Il décrit un parcours intellectuel et affectif vers le bilinguisme.

L'usage veut que l'orateur commence par remercier les organisateurs de lui permettre de prendre la parole. Je ne dérogerai pas à la tradition, parce qu'on m'a proposé de discourir alors que je ne suis pas un professionnel de la surdité. Je ne soigne pas les sourds, je ne les éduque pas, je ne les analyse pas, je ne fais pas de recherche sur eux. Je ne suis que parent. Mais être parent d'enfant sourd c'est être au coeur du problème. Car pour moi la surdité est une pratique, un vécu au quotidien.

Parent, rien que parent! Ce statut me laisse totale liberté pour m'exprimer. Je ne suis pas là pour dire des vérités, mais pour rêver. Je ne suis pas contraint par la rigueur scientifique, mais par l'idée que je me fais de mon enfant sourd arrivé à l'âge adulte. C'est-à-dire qu'il ne finisse pas dans vos services.

C'est en tant que parent que j'anime le Groupe d'Etudes et de Recherche sur la Surdité, c'est aussi en tant que parent que j'ai fondé la revue *Signes de Vie*, car débarquant dans ce monde étrange, je ne trouvais pas l'information que je voulais avoir: des réflexions sur le vécu de la surdité.

C'est en tant qu'idéaliste que j'ai fait des choix, c'est avec un projet,

peut-être irréaliste, que j'ai entrepris mon action dans la surdité. Doux rêveur? Sûrement, mais lucide. Lucide sur les possibilités, lucide sur les méthodes, lucide sur les enjeux.

Rêveur et lucide, c'est ainsi que j'ai abordé la surdité, et ces deux pôles contradictoires m'ont guidé dans mon parcours vers le bilinguisme. Ce parcours, je vais en exposer quelques repères.

L'orthophonie

Le sourd ne vient jamais seul. Il est accompagné par une personne qui le suivra longtemps: l'orthophoniste. Dès que le mot sourd est prononcé, une évidence suit: l'orthophonie. Il n'est plus question, de nos jours, de faire l'économie de cette technique.

Dans *orthophonie* on peut lire ortho (droit) et phonie, ce qui est relatif au son. L'orthophonie est donc la discipline dont l'objet est de produire des sons droits, c'est-à-dire la discipline qui enseigne le prononcer droit. L'objectif est donc que l'enfant sourd apprenne à prononcer correctement la langue orale.

Faire appel à l'orthophonie suppose donc deux préalables: le premier, c'est que, seul, l'enfant sourd ne parlera pas; le deuxième est que, ac-

compagné de l'orthophonie, il parlera. Cette analyse conduit tout naturellement, et en toute légitimité, l'enfant sourd, et ses parents, vers l'orthophonie.

Apprentissage de la parole

Derrière un mot, orthophonie, se cachent de nombreuses techniques. Certaines sont personnelles, anonymes, d'autres sont plus célèbres comme le LPC, la verbo-tonale, le Borel-Maisonny, etc. Parmi ces différentes techniques, il faut choisir. Et pour choisir, il faut mesurer les techniques utilisées.

Or si dans l'industrie on peut facilement mesurer l'efficacité et l'utilité d'une technique, par des instruments qui considèrent le coût, la solidité, la maintenabilité, etc., dans le cas de la personne et donc de l'enfant, il est très difficile de mesurer. De plus un produit fabriqué et raté ne coûte que de l'argent: on peut le jeter après. Dans le cas de l'enfant, on ne se rend compte que trop tard que les moyens utilisés sont mauvais. Car c'est au moment du résultat qu'on apprécie que l'objectif est atteint ou pas. De sorte que le choix se fait à l'aveuglette. Comme on ne sait pas - et moi je ne savais pas - on choisit en fonction des conseils que personne ne se prive de nous donner.

Signes de Vie n°9 janvier - février - mars 1995

page 17

Centre de Promotion Sociale Des Adultes Sourds - Institut National de Jeunes Sourds
254, rue Saint Jacques, 75005 PARIS

Tél/Minitel: 01.53.73.14.22 ou 24 - Fax: 01.53.73.14.17 - Email: cpsas@injs-paris.fr

Ce document est aussi disponible au site : www.injs-paris.fr rubrique : accompagnement

Bilinguisme

Il est difficile d'apprécier les conseils sur une chose qu'on ignore totalement. Et c'est pourtant ce que nous devons faire. La décision est donc souvent prise au *feeling*, de manière irrationnelle. Faut-il s'étonner ensuite si nous avons autant de témoignages de parents qui nous disent qu'il ont essayé de nombreuses méthodes, qu'ils ont souvent changé d'orthophoniste...

L'objectif

En tout état de cause, si les moyens sont discutés, si les choix sont remis en question, j'ai remarqué chez les parents au moins un consensus, repris avec beaucoup de soutien par les professionnels. Il s'agit que l'enfant parle. Car après tout que ce soit le *Cued Speech* ou la verbo-tonale, ce n'est pas un problème de parents, mais un problème de technicien de la méthode. Si le résultat est garanti, les parents se moqueront de la méthode. C'est peut-être le moment de faire remarquer que si, justement, les parents s'intéressent tant aux méthodes, c'est peut-être parce que qu'elle ne donnent pas toujours les résultats escomptés. Mais nous y reviendrons.

Faire de l'enfant sourd un enfant parlant est une chose voulue par tous. La société elle-même accepte de payer pour que les enfants apprennent à prononcer correctement les mots, puisque l'orthophonie est prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

Nous, parents, devons donc répondre à l'expression de cette volonté générale qui est de faire parler l'enfant sourd. Celui qui n'adhère pas à cela encourt la même réprobation générale que celui qui n'envoie pas ses enfants à l'école.

Il ne parlera pas!

Il faut donc faire faire à l'enfant du LPC, de la verbo-tonale, que sais-je? Un certain nombre de risques sont à envisager dans le cas où on ne suivrait pas ces conseils.

Le premier risque c'est de faire du sourd un muet. Les techniques de

démütisation sont suffisamment avancées pour vaincre la mutité. Quelqu'un qui ne parle pas ne peut se faire comprendre dans la rue, ne peut exprimer ses désirs et besoins. Il est diminué socialement, il dépend des autres, bref c'est un assisté, inadapté à la vie en société. Ne pas lui donner les moyens de parler c'est le condamner à moyen et long terme.

D'ailleurs, nous, entendants, n'imaginons pas ce que peut être la vie d'une personne qui ne peut parler, qui ne peut s'exprimer. C'est pour nous tellement inimaginable qu'il ne nous vient pas à l'esprit d'avoir un enfant muet. Si par malheur la providence nous donne un enfant sourd nous ferons tout pour qu'il parle.

Derrière cette angoisse d'un inadapté social, se cache d'ailleurs une peur beaucoup plus profonde et ancestrale. "La parole distingue l'homme entre les animaux", nous dit Rousseau dans son *Essai sur l'origine des langues*. Celui qui ne parle pas, c'est celui qui quitte l'humanité pour retourner dans un état naturel ou sauvage. Si on empêche un enfant de parler, on l'empêche d'accéder à l'humanité. Enfin Rousseau ajoute "on ne connaît d'où est un homme qu'après qu'il a parlé". Celui qui ne parle pas, celui qui ne sait aucune langue n'est de nulle part. Il n'appartient à aucune nation. Au ban de l'humanité, au ban des nations, celui qui ne parle pas n'a pas d'existence! Qui veut cela pour ses enfants? Personne. C'est pourquoi il faut qu'ils parlent.

On l'enfermera dans un ghetto

Alors il y a la langue des signes. Les sourds la pratiquent entre eux. Mais cette langue n'appartient à aucune nation. Ces sourds signeurs se sont constitués en marge des nations. Ils vivent en ghetto, à l'écart de la population, dans un monde hors du monde. Inadaptés au monde, ils se rassemblent entre eux au lieu de chercher auprès des entendants le soutien dont ils ont besoin.

Ne pas les forcer à parler, c'est les

enfermer dans un ghetto qui se refermera sur eux au fil des ans. Plus ils grandiront, plus ils s'éloigneront de la société, pour devenir finalement des asociaux.

Il ne pourra pas tout dire

De plus, entre eux, les sourds signeurs ont un langage confiné à ce que peut dire une langue qui ne peut pas tout dire. Comment dit-on en langue des signes des mots comme aréopage, électrolyse ou spinozisme? Une langue qui ne peut pas tout dire, peut-elle permettre à ceux qui l'utilisent, de penser ce qui ne peut pas être dit? Dans leur ghetto ils utiliseront une langue incomplète et auront donc une pensée inachevée ou boiteuse!

La LSF est difficile à apprendre

Une dernière objection, la langue des signes est difficile à apprendre. Alors quand bien même elle serait souhaitable, les parents ne sont pas prêts à faire un tel effort. Ils signeront mal et enseigneront un charabia qui ne peut en aucun cas servir de base sérieuse à l'élaboration d'une pensée digne de ce nom.

Plaidoirie

Le tableau est sombre comme la nuit. Est-il caricatural? Je ne le sais. Chacune de ces objections m'a été faite. Chacun de ces arguments m'a été soutenu. Un parent c'est quelqu'un qui aime son enfant. L'aimer, c'est vouloir ce qu'il y a de mieux pour lui. Mais comment vouloir le mieux si on ne le connaît pas? Je l'ai dit au début de la conférence, le choix est fondé sur peu de choses. Une fois une option prise, il faut se convaincre qu'elle est bonne et que c'est la meilleure.

Les choix que j'ai fait, que nous avons faits - nous avons été deux pour concevoir cet enfant, et sommes deux pour l'élever - ne sont pas forcément ceux de tous. Beaucoup de parents ne sont pas d'accord avec nous. Je ne veux pas polémiquer avec eux. Je respecte leur choix, car je ne me pré-

Bilinguisme

sente pas comme un spécialiste du bonheur, et je n'ai pas la prétention de faire le bonheur des hommes.

Mais les choix que j'ai faits, j'entends qu'ils soient respectés, et, convaincu que ce que je fais est souhaitable pour un enfant sourd, j'espère que beaucoup d'autres parents les adopteront. La position que j'adopte n'est pourtant pas évidente à tenir aujourd'hui. Le réquisitoire est grave, il me faut maintenant exposer la plaidoirie.

Une langue vite!

Les parents ont beaucoup de difficultés à apprendre la langue des signes. C'est vrai, et moi-même je suis un signeur très moyen. Les conditions pour apprendre la langue des signes correctement ne sont pas réunies. Alors que l'orthophonie est remboursée par la sécurité sociale, faire les stages de Vincennes pour apprendre la LSF revient à environ 20 000 F. C'est loin d'être à la portée de tous. Il faut de l'argent, mais il faut aussi du temps. Car il faut pouvoir disposer de plusieurs semaines complètes. Faut-il utiliser ses 5 semaines de vacances pour suivre les stages?

Certains centres d'accueil pour enfants sourds proposent des cours gratuits aux parents... Cette pratique ne peut-elle pas être généralisable.

C'est difficile, je ne le nie pas. Mais c'est accessible. On peut rapidement communiquer avec son enfant même si on ne connaît pas beaucoup de signes. On peut communiquer avec lui même si on les fait mal, mal au point qu'un autre sourd ne comprendrait rien. Quelque chose d'émotionnel passe avec cette langue. Le grand-père de mon fils a suivi un stage à Vincennes d'une semaine. Un stage, c'est peu, mais c'est énorme. Ils communiquent beaucoup ensemble. Chaque fois qu'ils se retrouvent ils jouent comme des fous. Une véritable complicité s'est installée entre eux, complicité qui n'existe peut-être pas avec mon premier fils, entendant.

Apprendre la langue des signes de la part d'un entendant c'est un acte d'amour. L'enfant sourd n'est pas dupe. Il se moque de la correction grammaticale. Il se moque de l'académie. Il se moque de la rectitude de la formulation. Philaminte, la femme savante de Molière, chasse sa servante qui, dit-elle, a "insulté mon oreille / Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas / Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas". Vaugelas peut condamner ce qu'il veut mais les sentiments et les passions transcendent la grammaire. Et c'est cela qui est important.

Tout dire, tout penser

Peut-on tout dire en LSF? J'ai parlé d'aréopage, électrolyse et de spinozisme. Effectivement, moi je ne sais pas le dire en LSF. Mais cela ne prouve qu'une chose, c'est que ma langue des signes est insuffisante. Il me semble que parmi les nombreux interprètes ici présents, aucun n'a été bloqué pour traduire mon propos. Ils ont pu dire en langue des signes tout ce que j'ai exprimé depuis le début.

Il faudra un jour que ceux qui ne connaissent pas la langue des signes cessent d'affirmer que ceci ou cela n'est pas dicible en langue des signes. Il faudrait peut-être maîtriser l'objet de son discours, la langue des signes, avant de la critiquer. Un tel argument ne peut relever que d'une mauvaise foi intellectuelle. Chaque langue a ses particularités. Ce qu'un homme pense, il peut le dire dans sa langue. Si le mot n'existe pas, il l'emprunte ou l'invente. C'est le propre des langues vivantes. Il manque des mots à la langue des signes par rapport au français? C'est possible. C'est pour nous rappeler que nous avons opprimé les sourds pendant plus de 100 ans. Chaque mot qui manque je le porte comme un deuil. Que les entendants qui déplorent que des mots manquent au vocabulaire de la langue des signes exigent des crédits pour que les sourds puissent combler ce manque!

Ghettos : qui les crée?

Passons aux ghettos. Les Juifs savent bien ce qu'est un ghetto. C'est un mot italien qui désignait le quartier de Venise où ils étaient forcés de résider. Récentement ils ont subi celui de Varsovie avec la violence que l'on sait. Mais à Paris, à New-York, les Juifs vivent ensemble dans leur quartier. Est-ce un ghetto ou un quartier? Pourquoi faudrait-il les empêcher de vivre entre eux, s'ils le souhaitent? Faut-il empêcher les bourgeois parisiens de se retrouver dans le 16ème arrondissement? Revenons au ghetto. Lorsqu'on parle des lieux de résidence des Juifs ou des bourgeois parisiens on ne parle pas de ghetto. On parle de quartier juif ou de quartier bourgeois pour le 16ème arrondissement. En revanche on parle de ghetto pour certaines banlieues. La différence? Ces Juifs là ont choisi de vivre entre eux. En banlieue c'est la société et la misère qui enferment les habitants.

Les sourds sont-ils dans un ghetto? Peut-être... Mais si c'est le cas, qui les y enferme? Eux ou ceux qui ont employé leurs efforts à priver les sourds d'instruction et d'éducation? Il est un peu curieux que ceux qui participent à l'analphabétisation des sourds s'indignent ensuite sur leur ghettoisation!

Il reste que les sourds veulent vivre entre eux. Soit. Mais au nom de quoi voudrait-on les empêcher? Est-ce que ceux qui voudraient forcer les sourds à ne vivre qu'avec des entendants accepteraient de vivre uniquement avec des sourds? Alors pourquoi vouloir pour autrui ce que l'on ne veut pas pour soi?

Des signes pour penser

Il faut à tout prix que le sourd parle! Mais quel est le but de la parole? Écoutons ce qu'en pense Rousseau.

" On prétend, dit Rousseau, que les hommes inventèrent la parole pour exprimer leurs besoins; cette opinion me paraît insoutenable. L'effet naturel des premiers besoins fut d'écarteler les hommes et non de les rappro-

Bilinguisme

cher... Il serait absurde que de la cause qui les écarte vint le moyen qui les unit". La parole est un trait d'union entre les hommes. Il continue: " Ce n'est ni la faim, ni la soif, mais l'amour, la haine, la pitié, la colère, qui leur ont arraché les premières voix. On peut se nourrir sans parler, on poursuit en silence la proie dont on veut se repaître; mais pour émouvoir un jeune coeur, pour repousser un agresseur injuste, la nature dicte des accents, des plaintes."

Si l'on en croit Rousseau la langue s'est imposée aux hommes parce que qu'ils avaient des passions à exprimer. Une langue a son statut de langue si elle peut exprimer toutes les passions humaines. Le français qui ne connaissait pas le mot spinozisme avant Spinoza, ou le mot électrolyse avant la découverte de l'électricité, était-il une sous-langue? Non, parce que les passions pouvaient être exprimées.

Depuis *Les Enfants du Silence*, plus personne n'a le droit de nier le fait que la langue des signes peut exprimer avec force les passions. Des signes pour aimer, pour haïr. Des signes pour la pitié, pour la colère. Oui. C'est évident que la langue des signes est une vraie langue. Mon fils peut l'apprendre, la boire en toute confiance. C'est avec la langue des signes qu'il aimera. C'est avec la langue des signes qu'il haïra. C'est avec la langue des signes qu'il sera un homme et pas une machine programmée par ordinateur!

Passionné, il pensera! Car de la passion naît la pensée la plus riche. Le poète à une grandeur d'esprit, une dimension que n'a pas le comptable. Peut-être que mon fils sera comptable, mais s'il le souhaite il pourra aussi être poète. Et s'il peut l'être c'est aussi grâce à la langue des signes. Merci à tous les sourds d'avoir conservé ce patrimoine. Merci à eux de permettre à mon petit d'accéder à l'universel.

De la déficience à la différence

page 20

Nous avons un incorrigible défaut de nombrilisme ou d'ethnocentrisme. Nous avons une tendance naturelle à définir autrui par rapport à nous. C'est pour cela que nous parlons de malvoyants pour des aveugles ou malentendants pour des sourds... n'oublions pas les mal comprenantants.

Les sourds ne se posent que par rapport à eux. C'est pourquoi ils tiennent à l'appellation sourd. Il est une appellation qui me laisse perplexe: déficient auditif. Définir une personne par un manque ce n'est certainement pas lui donner une très haute idée de lui-même. Parmi tous ceux qui emploient cette expression et qui l'affichent dans les sigles des associations, qui n'est pas déficient? Qui aurait la présomption et la vanité de se prétendre parfait? Car déficience, veut dire manquer de quelque chose (*deficere*, en latin). Or à ma connaissance, à part Dieu, nous manquons tous de quelque chose. Un déficient auditif est celui à qui il manque de l'audition. Soit, mais êtes-vous sûr qu'il ne lui manque rien d'autre? Allons, en cherchant bien on trouvera sans doute d'autres déficiences...

Redevenons sérieux. Que veut-on dire quand on parle de déficient auditif? On positionne une personne par rapport à soi. L'un dispose d'une faculté que l'autre ne possède pas. Or une faculté, c'est la possibilité d'un acte. Il en découle que parler de déficience auditive conduit à nier à ces personnes certains types d'actes. Ces actes, il faut donc que d'autres les prennent en charge. J'appelle cela de l'assistantat. Parler de déficients auditifs, c'est d'une manière ou d'une autre vouloir se substituer à eux, vouloir leur nier leur autonomie, leur indépendance. Ils ne pourront pas faire telle ou telle chose, il faut donc que nous, entendants, le fassions à leur place, parce que, les pauvres, sinon il sont perdus.

C'est un fait que les sourds ont un manque d'audition. Qui le nierait? Mais faut-il pour autant les réduire à des êtres incapables de s'auto-déterminer? Un sourd est-il incapable de

devenir un adulte responsable? Est-il incapable d'être libre?

Il n'entend pas, peu, ou mal, il est donc différent. Et la différence génère deux attitudes. La première consiste à vouloir la gommer, à l'effacer pour rendre l'autre aussi pareil à soi que possible; bref c'est nier sa différence. Cette négation atteint son être même, et finalement on ne l'autorise pas à être ce qu'il est. Ce qui est terrible dans cette attitude, c'est qu'elle est adoptée pour son bien. C'est pour leur bien qu'on leur nie la surdité, car la surdité est un mal.

Je récusé totalement cette manière de voir les choses. La différence est pour moi une chance, une occasion d'enrichissement. Que pour un sourd la surdité soit une chance ou pas, je ne peux répondre, il faut leur demander. Mais pour moi, égoïstement, j'ai ouvert une porte sur un monde extraordinaire. J'ai appris énormément de choses. Il n'est pas possible de décrire tout ce que la surdité de mon fils m'a apporté. J'espère qu'il ne se sentira pas coupable d'avoir fait mon malheur parce qu'il est né sourd. C'est vrai que cela a été difficile à accepter, mais j'ai choisi de prendre les bons côtés de la surdité pour m'aider à surmonter ma souffrance.

L'utilité

Des signes pour quoi faire? Sûrement pas pour aller acheter du mou chez le boucher du coin. Alors?

Ce n'est pas sur le plan de l'utilité immédiate que la langue des signes rivalise le mieux avec le LPC, la lecture labiale ou les exigences orthophoniques qui répondent beaucoup mieux qu'elle aux urgences du quotidien...

Mais est-ce cela l'ambition que nous avons pour nos enfants? Est-ce le but d'une vie que de pouvoir demander, en articulant bien, 1 kilo de viande hachée? J'ai remarqué en prenant l'avion avec des sourds ou en allant dans une cafétéria qu'ils se débrouillaient très bien pour exprimer

Signes de Vie n°9 janvier - février - mars 1995

Centre de Promotion Sociale Des Adultes Sourds - Institut National de Jeunes Sourds
254, rue Saint Jacques, 75005 PARIS

Tél/Minitel: 01.53.73.14.22 ou 24 - Fax: 01.53.73.14.17 - Email: cpsas@injs-paris.fr

Ce document est aussi disponible au site : www.injs-paris.fr rubrique : accompagnement

Bilinguisme

ce qu'ils voulaient et communiquaient parfaitement.

Le respect

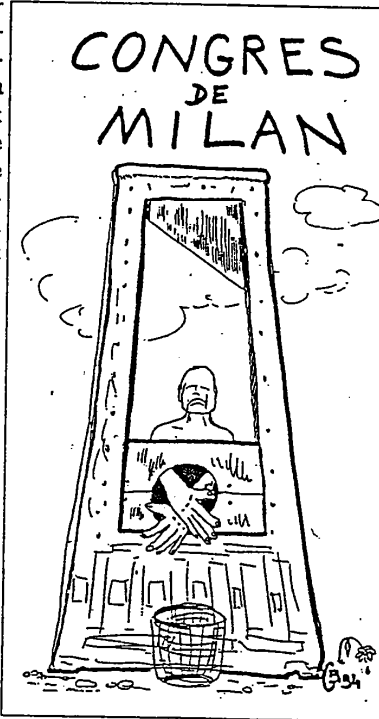
Mais j'ai remarqué aussi que cela se vérifiait si les sourds avaient confiance en eux, s'ils n'avaient pas l'impression d'être des êtres inférieurs, s'ils n'avaient pas honte de ce qu'ils sont. Les entendants derrière le guichet savaient s'adapter à la situation et il n'y avait pas de malentendu. Cela procédait d'un mécanisme simple qui devrait être à la base des rapports humains. Je veux parler du respect. Respecter une personne c'est adopter une attitude profondément morale qui naît lorsqu'on reconnaît la droiture d'un homme. Fontenelle disait: "devant un grand seigneur, je m'incline, mais mon esprit ne s'incline pas". Kant ajoute: "devant un homme de condition inférieure, roturière et commune, en qui je perçois une droiture de caractère portée à un degré que je ne me reconnais pas moi-même, mon esprit s'incline que je le veuille ou non".

Celui qui se respecte lui-même, c'est celui qui obéit à la loi morale. Et celui qui obéit à cette loi inspire le respect, qu'il soit sourd ou non. Il est certain que les sourds qui ont une droiture de caractère inspirent le respect. Et même s'ils signent, on ne se moque pas d'eux, bien au contraire. Car la loi morale qui les anime rabaisse notre présomption. Celui qui revendique sa condition de sourd, celui qui est fier de ce qu'il est avec toutes les composantes de sa personne, celui qui dépasse les obstacles que la vie a posés devant lui, force le respect, car, dit encore Kant, "le respect est un tribut que nous ne pouvons refuser au mérite, que nous le voulions ou non".

Un sourd qui est dans cette dynamique du respect, c'est-à-dire qui n'essaye pas de devenir ce qu'il n'est pas - entendant - qui n'essaye pas de se tromper sur lui-même et qui n'essaye pas de faire croire qu'il est ce qu'il n'est pas, forcera le respect d'autrui.

Choix de vie

C'est ce message que j'ai appris dès sourds que j'ai rencontré. Et ce message, il est maintenant de ma responsabilité de le faire passer à mon fils sourd. Pour cela je dois le prendre tel qu'il est et faire en sorte qu'il ne sente pas inférieur au reste de la famille qui est entendante.



Cela remet en perspective beaucoup de choses. Lorsqu'on me dit qu'il faut qu'il parle, n'essaye-t-on pas de me dire "il faut qu'il entende"? Lorsqu'on me propose les implants cochléaires, n'essaye-t-on pas de me dire "il va devenir ce que vous souhaitiez qu'il fût: un entendant"?

Depuis le début j'étais opposé aux implants. Mais je ne savais pas trop pourquoi. Quelque chose me disait qu'il ne fallait pas le faire. Et puis à force de chercher des raisons, j'ai interrogé l'histoire. Que pouvait-elle m'enseigner? Et j'ai repensé aux Juifs qu'on voulait convertir de force pour leur bien. J'ai pensé à la Sainte Inquisition et aux Marranes. J'ai aussi pensé

aux bûchers. Ils ne voulaient pas se convertir! Peut-être préféreraient-ils ne plus vivre plutôt que vivre une vie qui n'était pas la leur. Ce parallèle m'a convaincu que dans l'implantation il y a une aliénation que je refuse.

Et pour les appareils, n'est-ce pas la même chose?

Je vois déjà beaucoup de gens penser que je suis irresponsable de le priver des aides techniques. Je n'ai pas dit cela. Mon fils est appareillé et suit des séances d'orthophonie. Mais je ne l'ai jamais forcé à porter ses appareils. Lorsqu'il ne le voulait pas je n'en faisais pas une source de conflit (de toutes façons, à moins de le terroriser j'aurais perdu le combat). Maintenant il lui arrive de le réclamer, et il lui arrive de le refuser. A 4 ans il gère complètement ses appareils. Quant à l'orthophonie, je n'y suis pas opposé dans la mesure où les résultats obtenus ne forment pas un critère d'évaluation et de jugement des enfants. Je suis favorable à ce que l'orthophonie soit proposée aux enfants sourds. Mais je suis attentif au respect que l'orthophoniste éprouve pour les enfants sourds en particulier et pour les sourds en général. Je ne peux pas concevoir qu'une orthophoniste prenne en charge un enfant sourd si elle n'a pas un minimum de connaissances et de contacts avec la communauté des sourds, et si elle n'a pas une connaissance minimale de la langue des signes pour pouvoir communiquer avec les enfants.

Ce respect dont j'ai parlé plus haut est une exigence fondamentale que doit avoir tout professionnel de la surdité. Car les sourds ne sont pas des objets d'étude, pas plus que les entendants. Je dénie à quiconque le droit de s'occuper des enfants s'il n'a pas pour eux un profond respect. Car c'est en montrant du respect pour un enfant, qu'il deviendra respectable et donc respecté. Ce n'est pas avec la compassion, la pitié ou la charité qu'on arrive à ces buts.

De l'enfant au citoyen

Signes de Vie n°9 janvier - février - mars 1995

page 21

Centre de Promotion Sociale Des Adultes Sourds - Institut National de Jeunes Sourds
254, rue Saint Jacques, 75005 PARIS

Tél/Minitel: 01.53.73.14.22 ou 24 - Fax: 01.53.73.14.17 - Email: cpsas@injs-paris.fr

Ce document est aussi disponible au site : www.injs-paris.fr rubrique : accompagnement

Bilinguisme

Le respect consiste à donner aux enfants une éducation, et non une rééducation. On n'a pas à donner une rééducation à celui qui n'a pas encore eu d'éducation. Eduquer un enfant, c'est le préparer à être un adulte, responsable de lui-même et de ses actions. C'est en faire un citoyen qui sera appelé à se déterminer sur la gestion de la cité, et, pourquoi pas, à y participer.

Il appartient à l'Etat de faire ce travail. Condorcet commence son *Premier mémoire sur l'instruction publique* par cette phrase: "L'instruction publique est un devoir de la société à l'égard des citoyens". Ce devoir, l'Etat l'accomplit-il? Lisons encore un peu Condorcet avant de répondre: "celui qui ne sait pas écrire et qui ignore l'arithmétique, dépend réellement de l'homme plus instruit auquel il est sans cesse obligé de recourir. Il n'est pas l'égal de ceux à qui l'éducation a donné ces connaissances; il ne peut pas exercer les mêmes droits avec la même étendue et la même indépendance. Celui qui n'est pas instruit des premières lois qui règlent le droit de propriété ne jouit pas de ce droit de la même manière que celui qui les connaît; dans les discussions qui s'élèvent entre eux, ils ne combattent point à armes égales".

Reprenons la question. L'Etat accomplit-il son devoir à l'égard des sourds? Une seule réponse: plus de 90% d'entre eux n'ont pas l'accès au texte!

La seule véritable inégalité, c'est devant le savoir, la connaissance. Celui qui a été mis hors du savoir dépend de ceux qui bénéficient du savoir. Et le résultat est là, terrible! Un échec total. Alors on me présentera des sourds qui ont réussi, mais je ne parle pas pour les quelques exceptions qui ont bénéficié de conditions favorables. C'est tant mieux pour eux, mais je n'accepte pas qu'on laisse tous les autres sur les bords de la route, avec le RMI ou les allocations

Les filières

page 22

comme seuls moyens de subsistance.

J'ai l'impression que le système actuel cherche plus à occuper ces enfants jusqu'à ce qu'ils aient l'âge de quitter l'école qu'à les former réellement. Lorsqu'on me dit comme une évidence qu'un enfant sourd ne peut pas lire au même âge qu'un enfant entendant, je frémis! Et pourquoi donc? Cette conclusion procède-t-elle d'études soigneusement menées ou d'un consensus fondé uniquement sur les expériences passées?

A moins d'une preuve contraire, j'affirme qu'il n'y a aucune raison pour qu'un enfant sourd ne sache pas lire à la fin du CP, c'est-à-dire après 6 ans. Si l'expérience montre le contraire, c'est que les méthodes employées sont mauvaises. Et j'invite tous les intervenants dans l'apprentissage de la lecture à revoir complètement leur méthodes et, plutôt que d'attendre que les enfants sourds s'adaptent à leurs méthodes, qu'ils proposent des méthodes plus adaptées aux sourds.

Ce consensus conduit l'immense majorité des sourds de France dans des filières éducatives que j'appelle des voies de garage. On les forme à des métiers peu valorisés, métiers dont on se préoccupe peu, d'ailleurs, de savoir s'ils permettent d'obtenir un travail par la suite.

Quand est-ce que la France formera des médecins sourds, des ingénieurs sourds, des hauts fonctionnaires sourds, des dentistes sourds dans les mêmes proportions que le reste de la population?

Le bilinguisme comme respect

Alors qu'il y a une dizaine d'années, en France, le bilinguisme était nouveau, scandaleux, révolutionnaire, aujourd'hui tout le monde parle de bilinguisme, tout le monde le pratique ou prétend le pratiquer. Rares sont ceux qui osent afficher clairement qu'ils sont hostiles au bilinguisme. Pourquoi?

En analysant le mot *bilinguisme* on remarque qu'il y a langue, *bi* pour deux, et le suffixe *isme*. En ce qui concerne la langue, dans un monde ou ne connaît qu'une seule langue est un handicap, tout le monde accordera volontiers qu'il est préférable d'en maîtriser deux plutôt qu'une. Qui ne souhaite pas pour ses enfants la maîtrise de l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le japonais, etc.?

Mais dans ce mot de bilinguisme on a oublié de considérer le suffixe, suffixe traduisant une idéologie comme peut l'indiquer le suffixe des mots *communisme*, *anarchisme* ou *libéralisme*. Ces exemples montrent que le suffixe est redoutable. A côté des deux langues, qui constituent le domaine d'accord sur la définition du mot, se greffe une idéologie qui risque de poser quelques problèmes. Si donc on peut définir nominalement *bilinguisme* comme une doctrine dont le but consiste à faire maîtriser deux langues on peut immédiatement se demander en fonction de quelle idéologie il faut maîtriser ces deux langues.

Culture

On remarquera que si les parents peuvent investir beaucoup pour que leurs enfants apprennent les langues, il ne s'agit pas de n'importe lesquelles. On préfère apprendre l'anglais que l'arabe, l'allemand que le gabonais, le japonais que le swahili. Derrière chaque langue se greffe une valeur qui se mesure à l'échelle de la culture qu'elle véhicule. Dans notre hiérarchie culturelle, les langues occidentales, celles des pays qui dirigent le monde, sont *supérieures* aux langues africaines. Par supérieur, il faut entendre tout ce qu'il peut y avoir de révoltant dans le mot.

Si apprendre une langue supérieure, c'est s'élever vers une culture supérieure, apprendre une langue inférieure, c'est s'avilir dans une sous-culture. Et la langue des signes dans tout cela? Elle représente quoi? Elle représente qui? Inutile de répondre pour comprendre qu'elle soit si hon-

Signes de Vie n°9 janvier - février - mars 1995

Centre de Promotion Sociale Des Adultes Sourds - Institut National de Jeunes Sourds
254, rue Saint Jacques, 75005 PARIS

Tél/Minitel: 01.53.73.14.22 ou 24 - Fax: 01.53.73.14.17 - Email: cpsas@injs-paris.fr

Ce document est aussi disponible au site : www.injs-paris.fr rubrique : accompagnement

Bilinguisme

nie.

Je réfute complètement cette manière de voir. La culture ne se mesure pas en billets de banque! Elle ne se mesure pas en nombre de chars d'assaut! Apprendre une langue parce que le pays qui la parle est plus riche ou mieux armé, c'est avoir une attitude de soumission, d'esclave. C'est démissionner de ce que l'on est soi-même, c'est perdre son âme.

Il n'y a pas de supériorité de culture. Chacune a ses particularités, chacune ses richesses et son génie. Affirmer le bilinguisme ce n'est pas simplement marmotner quelques mots dans une langue étrangère. C'est connaître la culture du pays. Un américain bilingue français, c'est celui qui connaît Monet, Bergson, la Tour Eiffel, le mode de scrutin électoral, le cassoulet, et les Guignols de l'Info! Le bilinguisme suppose une implication dans la culture. Une langue sans la culture qu'elle véhicule est désincarnée, elle n'est plus qu'une liste de mots, ou d'expressions comme *my tailor is rich* ou *my sister is not a boy*.

Je refuse de faire une exception culturelle pour la langue des signes. Si la langue des signes est une langue, et ceux qui ont étudié la question affirment que c'est le cas, alors le bilinguisme français - langue des signes ne peut pas faire l'économie de la dimension culturelle. De sorte qu'il est impossible de se prétendre bilingue si on n'a pas une implication réelle chez les sourds. Un établissement qui s'affiche bilingue, mais où la langue des signes n'est pas envisagée comme un moyen d'accéder à la culture, usurpe son appellation.

Cette analyse vaut aussi pour ceux qui refusent la culture française, lui déniaient tout intérêt. Il n'y a rien qui m'agace plus que ceux qui réduisent les Etats-Unis au Mac Donald's et à Mickey. Les cultures sont à l'image des hommes: elles produisent le meilleur comme le pire. Refuser le français *a priori* est une attitude très regrettable. Les quelques sourds qui

le font se justifient par la souffrance que l'oralisme leur a infligée. Cette souffrance est certainement profonde, et il ne m'appartient pas de juger ceux qui ont eu une vie difficile. Mais je ne saurais trop les encourager à changer de cheval de bataille. D'ailleurs, ils ne m'ont pas attendu pour cela, car ils le font d'eux-mêmes. Alors que les entendants ne soient pas trop impatients. La blessure est profonde, la cicatrisation longue.

Le bilinguisme

Faut-il alors rechercher le bilinguisme? En tant que parent, je repose la question autrement: faut-il chercher à comprendre dans quel espace de pensée va évoluer son enfant? Faut-il simplement essayer de le comprendre? Certains préfèrent forcer les enfants sourds, sinon à devenir des entendants, du moins à faire comme s'il l'étaient.

Je dis haut et fort qu'un enfant sourd doit faire l'objet d'un respect qui ne peut pas faire l'économie de ce qui lui est constitutif. Le respect ne s'impose pas parce qu'on peut aller chez le boucher et lui faire croire qu'on est entendant, mais parce que, sourd, on sait faire valoir sa différence. Si le mot *bilinguisme* a un sens, ce sens est là. Cela ne peut pas être un slogan pour rassembler. Il ne peut s'agir d'une mode, ni d'un courant de pensée. C'est une nécessité, un impératif catégorique.

J'ai souvent remarqué que le bilinguisme ne posait pas de difficulté pour le voisin de palier, celui qui n'est pas concerné par la surdité. Pourquoi le devient-il après? Pourquoi le bilinguisme lui pose-t-il problème une fois qu'il a un enfant sourd? Faut-il y voir le passage des professionnels? Les professionnels ont un rôle de vigilance. Ils ont un devoir d'information et d'élucidation du problème. C'est à eux de poser le problème pour les parents qui ne sont pas en état de le faire. C'est à eux de montrer aux parents que la seule voie envisageable, c'est celle du respect.

Je souhaite à tous les parents de rencontrer au moment du diagnostic quelques professionnels comme ceux que nous avons rencontrés et qui ont su nous aider.

Il y a des sourds *signeurs*, d'autres *oralistes*... J'aimerais que cette ségrégation cesse, et que ces deux mots (signeur et oraliste), qui n'existent pas dans le dictionnaire, disparaissent du langage courant. Cette opposition me fait mal, car faut-il que mon fils soit dans un camp, et de ce fait s'oppose à l'autre?

La guerre des sourds

Il y a des sourds et des entendants. Les sourds participent tous d'une même communauté, celle qui est mal à l'aise avec les entendants. Ils ont beaucoup de travail à faire ensemble. Je regrette cette dispersion des forces.

Et finalement, je me demande si la division entre les sourds gestuel et les sourds oralistes ne vient pas de l'idée que les entendants se font des sourds. Si c'est le cas, j'ai l'impression qu'il font les frais des oppositions qu'il y a chez les entendants sur ce que doit être un sourd.

L'implication des parents

Les sourds ne sont plus opprimés comme ils l'étaient auparavant. Mais je pousse encore un cri de révolte face à l'injustice dont ils sont victimes, et face aux difficultés qu'ils ont pour accéder au savoir. La société doit savoir que les parents ne lâcheront pas le morceau. Ils s'organiseront tant qu'il faudra, et aussi longtemps que nécessaire, pour que la société fasse son devoir envers les sourds.

L'histoire est en marche, et les écoles, les lycées, les universités devront proposer de plus en plus de moyens spécifiques pour que les sourds accèdent aux mêmes diplômes que les entendants. ■